

Délibération n°32/12052024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 16h, sous la présidence de Mme Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, R. CONTARD, P. BERNARD

EXCUSES : F. DIAZ (procuration pour P. BERBARD)

ABSENTS : C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Marianne FOUILLE

Convocation du 07 mai 2024

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT DE
COPROPRIETE LES PLEIADES**

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « les Pléiades »,

Considérant qu'il convient de désigner deux membres du Conseil Municipal appelé à siéger au sein dudit syndicat,

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à bulletin secret, sauf si le conseil municipal y déroge.

Il est proposé au conseil municipal de voter à main levée.

Il est proposé la candidature de Madame Laëtitia GAUDE et Monsieur Joël BRAISAZ.

Sur le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 15 voix pour et 2 abstentions :

- DESIGNER Madame Laëtitia GAUDE comme représentant titulaire du Conseil municipal au sein du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « les Pléiades »
- DESIGNER Monsieur Joël BRAISAZ comme représentant titulaire du Conseil municipal au sein du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « les Pléiades »

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le

ID : 038-213804362-20240512-240512_DEL32-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,
Cécile CURTET
Le 12 mai 2024**



Détail des votes :

- Pour : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, R. CONTARD
- Contre :
- Abstention : P. BERNARD, F. DIAZ